

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- |                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia       | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Michael Munkittrick    | 6.                   |

ABSENT(S) : Monsieur Michael Page

FORMANT QUORUM sous la présidence de M. le maire suppléant Alain Beaulieu.

EST AUSSI PRÉSENT, Daniel Décary, directeur général et secrétaire trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport des conseillers
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

**CORRESPONDANCE**

5. Liste remise aux membres du conseil

**ADMINISTRATION**

6. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2014
7. Annulation et émission des cartes de crédit
8. Nomination au comité du parc Scowen
9. Nomination au comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP)
10. Renouvellement d'entente — Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPAÉ)
11. Adoption du budget 2015 de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM)

**URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ**

12. Projet Héritage North Hatley

**INFRASTRUCTURE, VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

**CULTURE ET DIVERS**

**AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

13. Avis de motion — Règlement 2014-581 amendant le règlement de zonage n° 01-432

**ACCEPTATION DES COMPTES**

14. Acceptation des comptes à payer
15. Déboursés de plus de 5 000 \$

16. VARIA
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

**2014-12-01.01**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**2014-12-01.02**

**RAPPORT DES CONSEILLERS**

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014**

Les conseillers font un rapport des différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus.

**2014-12-01.03**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Dix-huit (18) citoyens et aucun journaliste sont présents dans l'audience.

**2014-12-01.04**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**2014-12-01.05**

**CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance a été remise aux membres du conseil.

**2014-12-01.06**

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 NOVEMBRE 2014**

Le directeur général dépose aux membres du conseil l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2014.

**2014-12-01.07**

**ANNULATION ET ÉMISSION DE CARTES DE CRÉDIT**

ATTENDU QUE monsieur Léonard Castagner est détenteur désigné d'une carte de crédit et d'une carte de débit Visa Desjardins pour les besoins de la Municipalité du Village de North Hatley;

ATTENDU le départ de monsieur Castagner et de ce fait, l'annulation desdites cartes;

ATTENDU la nomination de M. Daniel Décary à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley accepte les conditions de l'offre de service de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adhère au service de crédit VISA Desjardins pour l'émission, au nom de monsieur Daniel Décary, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, d'une carte de crédit dont la limite sera établie à 10 000 \$ et de deux cartes de débit;

QUE messieurs le maire et le directeur général soient autorisés à signer tout document pour mettre en vigueur cette résolution.

ADOPTÉE

**2014-12-01.08**

**NOMINATIONS AU COMITÉ DU PARC SCOWEN**

ATTENDU QUE le conseil a nommé les membres des différents comités de la municipalité par la résolution no 2014-11-03.10;

ATTENDU QUE les membres n'ont pas été nommés pour le comité du parc Scowen;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

DE nommer MM Michael Munkittrick et Alain Beaulieu au comité du parc Scowen.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014**

**2014-12-01.09**

**NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PATRIMOINE (CCUP)**

ATTENDU les postes vacants au sein du Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine;

ATTENDU les candidatures reçues de citoyens intéressés pour occuper un poste au sein dudit comité;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU  
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

De nommer madame Simone Geadah et monsieur Martin Troy comme membres au comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP).

Vote demandé par MICHAEL MUNKITTRICK

Pour : PAULINE FARRUGIA  
MARCELLA DAVIS GERRISH  
CLAUDE VILLENEUVE

Contre : MICHAEL MUNKITTRICK  
NORMAND JOLICOEUR

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**2014-12-01.10**

**ADOPTION DU BUDGET 2015 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI (RIEM)**

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des eaux Massawippi a présenté son budget pour l'année 2015, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 101 600 \$;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi, se chiffrant à 1 101 600 \$, la quote-part de North Hatley relative aux opérations étant fixée à 203 827,35 \$ et la quote-part relative au capital étant fixée à 126 459,85 \$.

ADOPTÉE

**2014-12-01.11**

**RENOUVELLEMENT D'ENTENTE - SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE L'ESTRIE (SPAE)**

ATTENDU QUE l'entente de services en cours pour la protection et le contrôle des animaux se termine le 31 décembre 2014;

ATTENDU l'offre de services présentée par la SPAE en vue du renouvellement de l'entente pour l'année 2015;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley procède au renouvellement de l'entente de services avec la SPAE, selon les termes de l'offre de services du 27 octobre 2014;

QUE messieurs le maire et le directeur général soient autorisés à signer tout document pour mettre en vigueur cette résolution.

ADOPTÉE

**2014-12-01.12**

**PROJET HÉRITAGE NORTH HATLEY**

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014**

ATTENDU le projet de règlement de la MRC de Memphrémagog, numéro 13-14, modifiant le schéma d'aménagement révisé et ses amendements, visant à préciser les récurrences de la zone inondable;

ATTENDU les dispositions de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;

ATTENDU QUE la zone visée par le projet proposé par 9059-4979 Québec inc. (Héritage North Hatley) correspond aux critères généraux d'acceptabilité d'application d'un plan de gestion;

ATTENDU l'accord du promoteur du projet proposé, 9059-4979 Québec inc, à l'effet de procéder à l'élaboration d'un plan de gestion de la zone inondable;

ATTENDU les études en voie de réalisation, par et à la charge du promoteur, notamment études faunique et floristique, plan de remblai et plan d'implantation;

ATTENDU QUE toutes les autres études reliées spécifiquement au projet proposé et requises pour les fins d'acceptation du plan de gestion par les diverses instances impliquées, seront à la charge du promoteur;

ATTENDU l'étude préliminaire réalisée pour le compte de la municipalité sur la capacité du réseau d'eau potable et de l'égout domestique;

ATTENDU l'étude d'impact hydrologique sur les zones inondables réalisée pour le compte de la municipalité;

ATTENDU le plan particulier d'urbanisme en préparation pour le compte de la municipalité et à être complété;

ATTENDU l'offre de la MRC de Memphrémagog de coordonner les travaux devant mener à l'adoption d'un plan de gestion de la zone inondable;

ATTENDU QUE le plan de gestion de la zone inondable permettra de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour maîtriser les impacts du projet proposé, notamment les impacts environnementaux et les impacts sociaux;

ATTENDU la disponibilité des ministères concernés à procéder à l'étude du plan de gestion;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE  
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley confirme le mandat de la MRC de Memphrémagog de procéder à la coordination de la démarche devant mener à l'adoption d'un plan de gestion de la zone inondable;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley autorise « Les Services EXP » à compléter la préparation du plan particulier d'urbanisme sur une base de tarification horaire pour un montant ne devant pas dépasser 9 900 \$, taxes en sus,

Vote demandé par NORMAND JOLICOEUR

Pour : PAULINE FARRUGIA  
MARCELLA DAVIS GERRISH  
CLAUDE VILLENEUVE  
MICHAEL MUNKITTRICK

Contre :NORMAND JOLICOEUR

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2014-12-01.13

**AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT 2014-581 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N 01-432**

Je, MICHAEL MUNKITTRICK, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- de permettre les habitations multifamiliales isolées dans la zone C-7, sous certaines conditions;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014**

- de mettre à jour les dispositions concernant les enseignes pour un établissement public.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

**2014-12-01.14**

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 24 novembre 2014 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 24 novembre 2014 :	<b>94 539,52 \$</b>
Paiement par prélèvement :	<b>22 769,86 \$</b>

ADOPTÉE

**2014-12-01.15**

**DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$**

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les achats suivants d'un montant supérieur à 5 000 \$ :

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
<b>F.RACICOT EXCAVATION INC.</b>			
ENT. RÉSEAU PLUVIAL	20 octobre 2014	9880	258,12 \$
ENT. CHEMIN	23 octobre 2014	9881	101,76 \$
ENT. PLUVIAL - RUE JACKSON HEIGHTS	27 octobre 2014	9882	217,04 \$
ENT. RÉSEAUX AQUEDUC - ÉGOUT ET USINE ÉPURATION (NIGAM)	30 octobre 2014	9883	3 043,24 \$
ENT. RÉSEAU PLUVIAL	3 novembre 2014	9936	402,72 \$
SABLE HIVER - RÉOLUTION 2014-11-03.24	6 novembre 2014	9937	7 551,62 \$
SABLE HIVER - RÉOLUTION 2014-11-03.24	7 novembre 2014	9938	2 094,02 \$
ENT. CHEMIN NIVELEUSE - RUES LAPRISE ET RIVIÈRE	11 novembre 2014	9976	271,34 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>13 939,86 \$</b>
			Taxes incluses
<b>CONSTRUCTION COUILLARD LIMITÉE</b>			
ASPHALTE	5 novembre 2014	85492	6 905,51 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>6 905,51 \$</b>
			Taxes incluses
<b>L'EXCELLENCE AGRICOLE DE COATICOOK</b>			
ENT. MACHINERIE PARC	27 octobre 2014	25658	153,72 \$
ENT. VÉHICULE - TRACTEUR MC28 TRANSMISSION	31 octobre 2014	25739	4 311,56 \$
ENT. VÉHICULE - TRACTEUR MC28	31 octobre 2014	25740	1 034,78 \$
ENT. PARC - RAMASSAGE BOITES FLEURS	31 octobre 2014	25741	3 523,86 \$
ENT. RÉSEAU PLUVIAL ET ENT. PARC NETTOYAGE	5 novembre 2014	25783	40,71 \$
DIVERS VOIRIE ET PETITE MACHINERIE DE PARC	12 novembre 2014	25841	68,96 \$
REMPLACEMENT BUCKET	12 novembre 2014	25842	1 290,74 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>10 424,33 \$</b>
			Taxes incluses
<b>POMPES R. FONTAINE</b>			
ENT. RÉSEAU AQUEDUC ET STATION ÉPURATION	29 octobre 2014	18543	689,68 \$
ENT. ÉGOUT POMPE SHERBROOKE	31 octobre 2014	18577	1 274,82 \$
ENT. USINE ÉPURATION - VALVE (NIGAM)	31 octobre 2014	18578	3 467,41 \$
	31 octobre 2014	18581	4 630,92 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>10 062,83 \$</b>

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014**

Taxes incluses

**SEL WARWICK**

SEL HIVER (RES. 2014-11-03.23)	7 novembre 2014	1-137818	4 102,89 \$
SEL HIVER (RES. 2014-11-03.23)	7 novembre 2014	1-137819	4 152,21 \$
		<b>TOTAL</b>	<u>8 255,10 \$</u>
			Taxes incluses

**STEPHEN PIERCY**

ENT. PARCS - TONTE DE GAZON 2014 ET RAMASSAGE DES FEUILLES	12 novembre 2014		9 847,61 \$
		<b>TOTAL</b>	<u>9 847,61 \$</u>
			Taxes incluses

ADOPTÉE

**2014-12-01.16**      **VARIA**

**2014-12-01.17**      **PÉRIODE DE QUESTION**

**2014-12-01.18**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21 h 19 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Alain Beaulieu  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Daniel Décary  
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Alain Beaulieu, atteste que  
la signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature par moi de  
toutes les résolutions qu'il contient au  
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.